

La lyre municipale et l'école de musique de Limoux
présentent :

Steven Mead Master class

1er et 2 mai 2009

Dans le cadre de la première édition du festival

Limoux « Cuivrée spéciale »



A Limoux, la blanquette pétille...et la musique aussi !

Forte d'une tradition ancestrale où les cuivres occupent une place prépondérante, Limoux s'appuie sur une culture vivace et prolifique de ces instruments pour se doter d'un festival de musique de cuivres.

Dans le cadre de cette première édition, Limoux a l'immense privilège de recevoir Monsieur **Steven Mead** comme invité d'honneur.

Steven MEAD n'a pas besoin d'être présenté aux amateurs d'euphonium du monde entier, tant ses prestations et son enseignement sont connus de tous ceux qui aiment cet instrument.

Il est professeur d'euphonium au Royal Northern Collège of Music et a écrit des concertos et des œuvres majeures pour euphonium.

Sa carrière en tant que soliste professionnel se développe continuellement et son calendrier affiche plus de 75 prestations par an.

Steven Mead master class:

Le festival « cuivrée spéciale Limoux » propose deux jours d'échange avec **Steven Mead** pour les Barytons, Euphoniums et Tubas. Cette rencontre est coordonnée par Frédéric Delluc (06 83 26 56 66), Eric Martignoles et Emmanuelle Lhomme et l'encadrement est constitué de tubistes tels :

Sylvain PICARD : tuba solo de l'Orchestre National du Capitole

Sylvain MONNEREAU : euphonium solo du Brass Band de Toulouse

Frédéric DELLUC : professeur de tuba à l'école départementale de l'Aveyron



PROGRAMME DES JOURNEES

VENDREDI 1er MAI

9h - 9h30 : accueil des participants au Lycée Jacques Ruffié de Limoux
9h45 - 12h : stage
12h15 - 13h45 : repas sous les Halles du Général Leclerc (Centre Ville)
14h - 18h : Stage
18h30 : visite de l'exposition d'instruments anciens
19h : repas sous les Halles du Général Leclerc (Centre Ville)
21h : Concert du BIG BAND BRASS au gymnase de l'Olympie



SAMEDI 02 MAI

8h00-9h00 : petit déjeuner sous les Halles du Général Leclerc (Centre Ville)
9h00 - 12h30 : après avoir débarrassé les chambres, Stage
12h30 - 14h00 : repas sous les Halles du Général Leclerc (Centre Ville)
15h : concert des stages place du presbytère

IMPORTANT :

Prévoir sac de couchage, taie ou traversin, tenue de concert.



TARIFS DU STAGE:

1^{ère} formule à 70€

Ce prix comprend :

- Les 2 journées de stage
- Les repas du vendredi midi, vendredi soir et samedi midi
- Le petit déjeuner du samedi matin
- L'hébergement au lycée Jacques Ruffié pour la nuit de vendredi à samedi
- L'entrée pour le concert du vendredi soir

2^{ème} formule à 130€

Ce prix comprend :

- Les 2 journées de stage.
- Les repas du vendredi midi, vendredi soir, samedi midi, samedi soir et dimanche midi.
- Les petits déjeuners du samedi et dimanche matin.
- L'hébergement au lycée Jacques Ruffié pour les nuits de vendredi à samedi et de samedi à Dimanche.
- Les entrées pour les concerts du vendredi soir (*Big Band Brass*), samedi soir (*Brass Band Hollandais Harp en Luit, Brass Band de Toulouse*), Dimanche après midi (*Lyre municipale de Limoux et Steven Mead, Mnozil Brass Autriche*)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de « Lyre Municipale de Limoux »



Bulletin d'inscription et règlement (chèque à l'ordre de la lyre municipale de Limoux) à retourner avant le 6 avril 2009 à Basses Fréquences 1, chemine de cantemerle 31190 Grépiac

NB : Le nombre de place étant limité, toutes les demandes d'inscription ne pourront peut-être pas être toutes honorées. L'encadrement se verrait hélas contraint de retourner par courrier la fiche d'inscription et le chèque joint le cas échéant.

NOM:..... PRENOM:..... AGE:.....

Adresse:

.....
.....

N° de tel:.....

Portable:.....

E-mail.....@.....

Instrument:.....

Cycle:.....Année:.....

Professeur:.....

Ecole ou conservatoire:.....

Formule Choisie:

1^{ère} Formule à 70€

2^{ème} formule à 130€

* *Entourer la formule choisie*



AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS:

Je soussigné(e)autorise mon enfantà participer la « master class Steven Mead », les vendredi 1er et samedi 02 Mai 2009.

J'autorise, le cas échéant, l'organisateur à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours hospitalier ou clinique.

Date et signature

